

Samedi, 22e. Février, 1806.

MR. l'Orateur a soumis à la Chambre un rapport de l'état actuel de la Bibliothèque, qu'il a reçu du Greffier, conformément à l'ordre de la Chambre du dixième jour de Mars 1802.

Le dit rapport se trouve parmi les liasses de la présente Session.

Mr. *Berthelot*, du Comité appointé pour former un projet d'adresse de remerciements à son Honneur le Président et Administrateur du Gouvernement de cette Province, pour sa Harangue aux deux Chambres, à l'ouverture de la présente Session, a fait rapport que le Comité avoit dressé une adresse en conséquence, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plaira la recevoir.

ORDONNE', que le rapport soit maintenant reçu.

Et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la table, où il a été relu par le Greffier, comme suit :

A L'HONORABLE

THOMAS DUNN, *Ecuier, Président de la Province du Bas Canada, et Administrateur du Gouvernement de la dite Province &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

NOUS, les loyaux et fidèles sujets de sa très gracieuse Majesté, les Représentants du Peuple du *Bas-Canada*, en Chambre d'Assemblée, prions votre Honneur de recevoir nos remerciements sur sa Harangue bienveillante à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial.

Nous